

Nouvelle administration provinciale

Province de Madagascar

Le supérieur général en conseil après avoir considéré les résultats de la consultation tenue dans la province de Madagascar, en vertu de l'article 294(d) de la Règle de vie et du directoire de ladite province, nomme comme supérieur provincial, le frère Luc Théophile **Andriavalonirina** lors de la séance du 9 mars, 2015.

Le chapitre provincial de Madagascar, siégeant à Ambatolampy le 1^{er} avril, 2015 a élu les frères suivants comme conseillers provinciaux.

Frère Bruno Ernest Randriamiaritsoa	premier conseiller
Frère André Paulin Randrianirina	deuxième conseiller
Frère Jean Barthélémy Mahareky	troisième conseiller
Frère Marie Sylvain Rakotondrapiera	quatrième conseiller

Le mandat de la nouvelle administration provinciale s'étendra du 01 août 2015 au 31 juillet 2018.



F. Luc Théophile
Andriavalonirina
supérieur provincial



F. Bruno Ernest
Randriamiaritsoa
premier conseiller



F. André Paulin
Randrianirina
deuxième conseiller



F. Jean Barthélémy
Mahareky
troisième conseiller



F. Marie Sylvain
Rakotondrapiera
quatrième conseiller